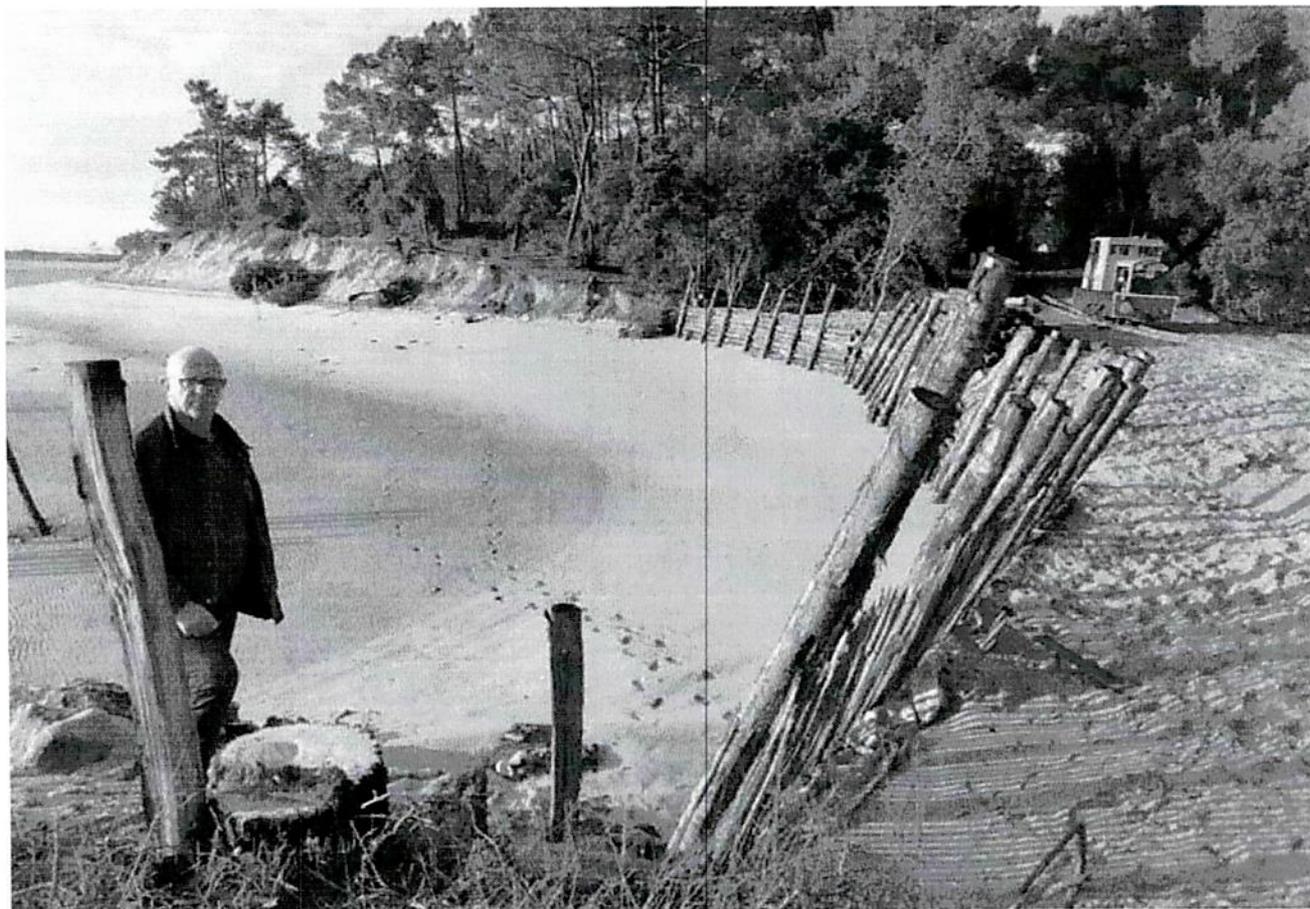


Charente-Maritime

SAINT-TROJAN

Le P'tit train embarquera bien des passagers en 2024

David Briand, d.briand@sudouest.fr



Au bout de la plage de Gatseau, la plateforme sableuse supportant la voie ferrée va pouvoir être confortée avec des pieux en bois et du sable. Un bilan sera effectué en fin d'année. - D. B.

Le bout du tunnel est en vue pour le gérant. La préfecture va lui permettre de reprendre et d'achever les travaux de sécurisation de la voie ferrée mise en péril par l'érosion maritime

Le P'tit train de Saint-Trojan va bien siffler en 2024 et ne restera pas à quai. La pérennité de l'une des attractions touristiques phares de l'île d'Oléron n'était plus garantie sous le double effet d'un phénomène naturel – l'érosion marine qui grignote le trait de côte distant de moins de cinq mètres de la voie ferrée – et des difficultés pour le gérant à mener des travaux sur le domaine public maritime.

François Bargain, gérant de l'infrastructure qui a fêté ses 60 ans en 2023, avait diligenté des travaux début décembre 2023 pour sécuriser une plateforme sableuse supportant la voie ferrée menacée par les flots, à la sortie de la plage de Gatseau, à 1 km du terminus de Maumusson.

Des pieux en bois de châtaignier avaient été enfoncés par un entrepreneur local dans le sable afin de le retenir, avant la suspension du chantier effectué sans autorisation. François Bargain avait auparavant alerté à deux reprises la préfecture le 5 octobre et le 1^{er} décembre de la nécessité d'intervenir dans le prolongement d'une digue en enrochement de 500 mètres orpheline (sans propriétaire).

François Bargain a commencé à entrevoir le bout du tunnel à la faveur d'une réunion tenue à la mairie de Saint-Trojan, vendredi 29 décembre. Autour du sous-préfet de Rochefort Stéphane Donnot, avaient notamment pris place deux fonctionnaires de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer), le président de la Communauté de communes de l'île Michel Parent et la maire de station balnéaire Marie-Josée Villautreix.

Les services de l'État « m'ont reproché d'avoir entamé les travaux (1) », recadre François Bargain, qui a tenté de se justifier en plaidant « l'urgence » à intervenir après les trois tempêtes automnales et avant les coups de tabac hivernaux : « Je ne l'ai pas fait de gaieté de cœur ni pour embêter, je n'avais pas le choix. »

Pour un an

Le message semble avoir été entendu car, à l'issue de la réunion et d'une visite de terrain, François Bargain est aujourd'hui soulagé. D'ici quelques jours, il devrait pouvoir bénéficier d'une AOT (Autorisation d'occupation temporaire) du domaine public maritime « pour terminer l'ouvrage » respire-t-il.

« Je ne l'ai pas fait de gaieté de cœur ni pour embêter, je n'avais pas le choix »

Une AOT d'une validité d'un an, afin de laisser passer la saison touristique 2024 et constater à l'issue « si cela vaut le coup de s'accrocher » poursuit le gérant, dont le bail de trente ans conclu avec l'ONF (Office national des forêts) pour le passage du P'tit train expire en 2028. La question de la refonte d'une partie du parcours de près de 6 km se posera alors inévitablement.

En attendant, François Bargain espère faire achever durant la seconde quinzaine de janvier le chantier d'un coût de 40 000 euros qu'il prend à sa charge, et étalé sur 50 mètres (il verra au final l'implantation de 200 pieux de 6 mètres de long, 25 cm de diamètre, et l'apport de sable depuis le terminus).

De manière à être prêt à embarquer les premiers passagers lors de la Fête du mimosa les 17 et 18 février, puis quotidiennement à partir du 1^{er} avril.

(1) Il reste poursuivi après la notification d'un procès-verbal de contravention de grande voirie.